



# La nature et l'agriculture se développent en ville

En conseil municipal extraordinaire le 25 janvier dernier, les élus ont voté la mise en œuvre du programme d'agriculture urbaine et péri-urbaine de la ville, qui est l'un des axes fondateurs du projet municipal de ce nouveau mandat.

avigny bénéficie déjà d'une longue tradition agricole, maraîchère et jardinière: c'est son essence même puisqu'elle était autrefois une bourgade essentiellement rurale avec ses fermes et ses paysans qui cultivaient leurs terres et la cultivent toujours dans la grande tradition briarde (au nord et au sud le plateau agricole du Bourg). La décision de l'État de construire des villes nouvelles et en particulier celle de Sénart en 1973 est venue bousculer cette coutume sans pour autant qu'elle ne disparaisse. Dans la continuité de cette politique, les jardins familiaux jouent un rôle social majeur avec près de 79 parcelles en culture associative, et les écoles et accueils périscolaires multiplient à leur initiative la création de potagers pédagogiques dans les établissements scolaires.

Il suffit de s'y promener ou de regarder un plan de Savigny pour mesurer à quel point la dimension « nature » y est respectée : espaces verts, petits bois, forêt classée, vastes prairies urbaines, plans d'eau, terres agricoles.



Mais l'on peut toujours faire mieux : c'est ce à quoi s'engagent les élus jusqu'à la fin du mandat (2026). Faire de Savigny une ville nourricière!





Cathy Bissonnier adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme, au patrimoine bâti et au patrimoine urbain et naturel

Une prise de conscience s'est produite durant le confinement : finalement quand les lieux clos comme les équipements publics (gymnases...), sont interdits pour raisons sanitaires, les gens se retrouvent dans la rue, c'était une nécessité pour garder le contact et maintenir le lien social. L'importance du lieu ouvert comme point de contact est apparu comme une évidence. Pourquoi ne pas développer ces bulles de nature dont nous sommes si riches à Savigny : les ouvrir, les rendre accessibles avec

toujours en tête la notion de proximité. L'enjeu pour nous est d'identifier tous ces espaces et, au besoin, d'en créer de nouveaux et d'en faire des sites multi-attractifs, attirant des publics différents en y développant des centres d'intérêt pour se distraire, apprendre, découvrir, pratiquer, se rencontrer. En bref, restituer l'espace commun au plus grand nombre.

Nous bénéficions de plusieurs bois communaux relativement encore inaccessibles faute de cheminements. Nous pouvons ouvrir des potagers bio en respectant certaines règles, équiper les berges de 17 étangs tous connectés, avec des parcours de découverte de la faune et de la flore pour en faire des lieux d'apprentissage. Des lieux d'accès gratuits que tous les publics pourront se réapproprier.



### Mettre en valeur les « atouts nature » et développer les circuits courts en bio

Face aux graves défis actuels (Covid, crise socio-économique prévisible), la majorité municipale de Savigny a perçu l'urgence de mener des actions de terrain pour offrir aux habitants, un cadre de vie plus sécurisé et plus paisible.

Les élus ont tiré deux leçons essentielles de l'épreuve du confinement pour maintenir et renforcer des liens sociaux plutôt malmenés. En premier lieu, mettre à disposition des Savigniens, de nouveaux lieux publics extérieurs alliant la possibilité d'usages quotidiens pour tous. Les priorités concernant ces sites sont leur proximité (pour rester accessibles en cas de confinement) et leur attractivité (quant aux possibilités de rencontres et d'échanges sociaux qu'ils présentent).

La commune est propriétaire d'un parc et d'un château (la Grange-la-Prévôté), de vergers, de terres cultivées en potagers, d'espaces publics naturels... Elle a, en outre, conçu un projet « agriculture et nature en ville » propre à répondre aux nouveaux besoins sociaux exprimés. À savoir : se nourrir avec des produits locaux labellisés bio, avoir accès à des espaces naturels ou paysagers pour s'y promener et faire du sport de plein air. Enfin il s'agit aussi de favoriser une économie locale circulaire grâce à des circuits courts d'échanges, de développer une autonomie alimentaire, de recycler ses surplus, de sensibiliser à la préservation de la faune et la flore, de lutter contre la pollution.





### Les priorités concernées

Le Domaine de la Grange peut devenir un site appréciable de « slow tourisme »\*, avec pour atout fort l'apprentissage de l'Histoire. Sa grotte, la glacière, les jardins du XVIII<sup>e</sup> à la française et le parc à l'anglaise constituent ses valeurs ajoutées pour la découverte de l'art paysager, de la botanique ou tout simplement la promenade, la flânerie, la détente dans un cadre idyllique.

Les potagers et les vergers peuvent devenir des lieux d'enseignement du jardinage, d'horticulture, du recyclage et de la fabrication de compost, favorisant les échanges et le lien social, ainsi bien sûr que la prise de conscience de l'intérêt d'une alimentation saine et locale.

Les bois intra-urbains et les étangs, en tant qu'espaces naturels sensibles (ENS), sont les atouts très forts de ce grand projet. Ils constellent littéralement le territoire communal et ne demandent qu'à être valorisés. Au prix de quelques toilettages, balisages, aménagements de sentiers et de parcours de découverte, ils peuvent constituer un vrai maillage de promenades, de lieux de rencontres, d'îlots de fraîcheur, de pratiques sportives, ou pédagogiques sur la faune et la flore...

\* un tourisme à *rythme lent*, garant d'un ressourcement et peu émetteur en CO2

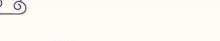




















## Savigny, ville nourricière

vec le concept audacieux de « Ville nourricière », on est là au cœur du programme de ce nouveau mandat. Le projet a été l'objet d'un vote en séance plénière et extraordinaire du conseil municipal le 25 janvier dernier. Une orientation en plusieurs volets qui seront déployés d'ici 2026, à l'échéance de l'actuel mandat. La volonté forte est de redonner du lien entre les quartiers de la ville, du centre vers la périphérie. En clair, favoriser les rencontres entre les habitants, apprendre à mieux se connaître par des échanges accrus. En un mot : décloisonner!

### Ce vaste projet contient plusieurs objectifs:

Développer les liens intergénérationnels en proposant des activités pour tous les citoyens à tous les âges de la vie: favoriser les échanges entre les jeunes et les moins jeunes, proposer des activités qui réunissent les seniors, les habitants de tous les âges.

- Permettre à tous les habitants d'être acteurs de leur environnement. La nature est notre bien commun ; la respecter et la fortifier c'est donc travailler pour nous-mêmes. Un jardin collectif, un potager bio peut être ce projet commun qui réunira tous les âges, toutes les sensibilités, toutes les compétences.
- Apprendre, la nature est une source inépuisable d'apprentissage, un grand livre pédagogique, il suffit de savoir tourner ses pages.
- Être en meilleure santé: consommer des produits frais, bio, sans pesticides c'est bien sûr investir dans sa santé pour demain. Le projet ambitieux des élus est de faire passer le taux de nourriture bio dans les cantines scolaires de 25% des repas à 50%, pour avoir plus de chance de bien se porter.







Morgan Conq conseiller municipal, délégué à la biodiversité, au climat, à l'eau et à l'assainissement

La chance d'une commune comme Savigny est d'être le point de rencontre de sensibilités fortes en matière de défense d'environnement entre les élus, les personnels administratifs de la commune et aussi une large partie de la population. Il y une complémentarité politique, administrative et citoyenne sur toutes ces questions : la rencontre entre une ambition et des potentialités. Force est de constater que nous ne pourrions rien faire sans l'adhésion forte des Savigniens. Chacun l'a compris : la chaîne des enjeux est vertueuse. L'enjeu nourricier pour permettre à chacun

de mieux manger qui, lui-même, détermine un enjeu de bonne santé, puis un enjeu social car ce que nous mettons en place définit de nouveaux rapports entre les habitants, de nouveaux échanges, d'un quartier à l'autre. Des habitants pourront œuvrer à des missions communes dans leur intérêt propre et pour les autres. Toute cette chaîne des enjeux débouche, au final, sur l'enjeu environnemental et la mise en valeur de la biodiversité. Selon les projets de départ, notre commune aurait dû aujourd'hui compter 65 000 habitants, le combat de nos prédécesseurs élus a permis de limiter ce nombre (30 000 aujourd'hui) et de modérer notre urbanisation notamment au sud de la ville, sur des terres qui demain vont nous permettre justement de faire aboutir cette vaste ambition de ville nourricière.







### Agriculture urbaine : des quartiers qui sement dans une ville qui s'aime

Savigny bénéficie d'un urbanisme cohérent : dense au cœur et aéré en périphérie. 1/6º de son territoire est constitué de terres agricoles travaillées depuis toujours par plusieurs exploitants. Le projet d'agriculture qu'elle entreprend doit agir comme un fil conducteur centrifuge allant du cœur de ville vers la périphérie. Créer des passerelles entre quartiers. La nature préservée redevient donc un fil structurant de l'identité globale. L'enjeu est d'entraîner les Savigniens vers la consommation de produits frais, locaux et bio en les faisant participer à ce programme. Inciter la population à des réflexes santé par le retour à une alimentation saine et équilibrée.





### Marie-Renée Magny conseillère municipale, déléguée à la restauration scolaire

Notre priorité est de faire en sorte que les enfants qui déjeunent dans les cantines scolaires de la ville puissent profiter de bons repas, bien préparés et équilibrés. Certains n'ont pas forcément d'autres rendez-vous avec une alimentation saine... alors soyons attentifs. Une alimentation de qualité passe forcément par une provenance de produits dans un rayon proche : c'est le principe du "manger local". Plus une denrée voyage, plus elle perd de ses propriétés: alors bien sûr nous privilégions les circuits courts, avec des producteurs locaux dans la mesure du possible. Toutes ces exigences s'inscrivent pleinement dans le projet politique de la commune en matière d'alimentation donc de santé. C'est dans cet esprit que nous allons au cours du mandat doubler la capacité bio de nos 11 restaurants scolaires en faisant passer de 25 à 50% le volume de légumes, fruits et produits issus de l'agriculture biologique qui composent nos menus.































### Les projets en cœur de ville

L'idée est de doter l'épicentre d'un projet structurant en lien avec les bailleurs. Soli-serre (serre solidaire) prévoit de recourir au jardinage comme outil de participation des habitants et de soutien à la rénovation urbaine. L'implantation de Soli-serre est prévue sur un terrain municipal de 1 500 m<sup>2</sup>. Ce potager participatif sera à la disposition des riverains qui pourront ainsi apprendre les techniques de jardinage tout en produisant eux-mêmes leurs plants de légumes ou en les cultivant sur place.

Autre projet avec la création du jardin François-Mitterrand, sur 1 350 m<sup>2</sup>, qui sera situé à proximité de l'hôtel de ville. Un « jardin public nourricier » en pied d'immeuble qui répond à un concept très novateur. Les semis et les plants produits dans Soli-serre seront ici cultivés, selon le projet dessiné par une jeune étudiante de Savigny. La confection des bacs en osier (fabriqués en Seine-et-Marne) ainsi que la production de légumes sera assurée en lien avec les habitants. Un petit poulailler pédagogique et une haie fruitière sont également envisagés.



Une autre ambition est de jardiner en sous-sol. Exploiter des espaces inoccupés des immeubles. Produire des endives ou des champignons en espace clos dans l'esprit des champignonnières traditionnelles : deux espaces ont été identifiés à cet effet par un bailleur social avec un débouché en vente directe ou en réseaux solidaires.

Quant à lui, le potager bio du Plessis, rue de Savigny (1 ha) devrait entrer dans sa phase 2. Chacun connaît son succès et ses performances depuis son lancement il y a deux ans et sa part appréciable dans la



Plantations au Potager bio du Plessis par les agents municipaux

fourniture de légumes bio aux cantines scolaires via la Coopbio d'Île-de-France. Une vingtaine de variétés de légumes plein champ y poussent toute l'année. La phase 2 du potager du Plessis va permettre (en fonction des financements sollicités), une extension du site sur un terrain voisin de 1 500 m², l'installation de tunnels de production (sous châssis) et une alimentation en eau adaptée (récupération d'eaux pluviales ou forage en profondeur). Le potager du Plessis, en tant que support pédagogique, doit également recevoir des animations et des stages de sensibilisation des jeunes Savigniens. C'est dans cet esprit éducatif qu'un verger bio de fruits destinés aux cantines scolaires doit être installé pour régénérer un ancien ver-

Selon la logique centrifuge de ce projet (partant du centre vers la périphérie) d'autres atouts sont dans le jeu de la commune pour y développer une agriculture nourricière porteuse de lien social : le potager du Domaine de la Grange-la-Prévôté (en conversion bio), la serre du pavillon du Cérès (servant aux semis des potagers), le verger conservatoire du Coulevrain sur 2ha (également en conversion bio), la création







d'une ferme maraîchère au Coulevrain, au sud de la ville sur 3,7 ha à côté du plateau de Montbréau, qui lui est composé de 200 ha de terres agricoles.

Enfin dernier point de ce vaste plan, la création d'une unité de transformation de fruits et légumes bio (soupes, coulis, purées, confitures, jus) qui alimenterait la restauration collective.

À noter : des poches de 3 litres du jus de pomme du verger municipal du Coulevrain sont en vente dans le magasin d'application du Marché d'Antonin - avenue Jules-Vallès. Ouvert du lundi au jeudi, de 10h30 à 13h30 (fermé pendant les vacances scolaires).







**Alain Briard** adjoint au maire, délégué au développement territorial, à l'innovation sociale et à la transition écologique

Ce programme va conforter nos réalisations en matière de « ville nourricière », mais il va surtout permettre de coordonner nos sites existants et à venir, en un projet cohérent, dont les bénéficiaires et les acteurs seront potentiellement tous les habitants, soit en tant que consommateurs ou producteurs. Et en ce temps de pandémie où les plus vulnérables

et les plus modestes souffrent encore plus, ce projet s'inscrit bien évidemment dans notre politique de solidarité.

Notre ambition se décline en plusieurs projets intermédiaires. L'objectif est que les Savigniens soient totalement partie prenante, depuis l'élaboration des projets jusqu'à leur gestion, en passant par la concrétisation (plantations, aménagements, ...).

Nous entendons développer plusieurs types de productions qui irrigueront différents circuits : consommation domestique, réseaux solidaires, restaurants scolaires (en priorité nos crèches et nos écoles).

Par ailleurs, ce projet favorisera l'éducation au développement durable, tant auprès des enfants, des jeunes, et des adultes : c'est pourquoi ce projet se veut fortement porteur de participation citoyenne. Il s'inscrit dans la transition écologique parce qu'il est porteur de cercles vertueux : produits locaux en circuits courts, limitant les transports, donc la pollution de l'air, réutilisation des déchets verts sur place en compost ou en paillage favorisant la pousse des végétaux en bio, sans pesticides.

































### Carte Savigny, ville nourricière





#### TIERS-LIEUX NOURRICIERS DES ESPACES PARTAGÉS ET COLLABORATIFS

- Soli-Serre
- Jardin nourricier François-Mitterrand



### VERGERS URBAINS

- > Verger sentier des Saules
- >> Vergers allée du Vanneau
- > Verger du Plessis (à venir)
- > Cerisiers rue Alfred de Musset



### FERMES MARAÎCHÈRES & ARBORICOLES GESTION COMMUNALE

>> Potager Bio du Plessis

### FERMES NON COMMUNALES

- > Cueillette de Servigny
- Ferme maraîchère du Coulevrain
- > Verger de Mme Lafouasse



### SITES PATRIMONIAUX POTAGERS ET VERGERS CONSERVATOIRE

- Potager du Domaine de la Grange-la-Prévôté
- >> Verger du Coulevrain



### ÉCO-PÂTURAGE

- >> Boulodrome
- ⇒ Rougeau
- >> Parc urbain



